

07 juin 2019

Invitation

Madame, Monsieur, Chère amie, Cher ami,

Nous avons le plaisir de vous inviter à la 3^e Assemblée générale ordinaire de la Coopsol qui aura lieu le

mardi 2 juillet 2019 à 18h00
au Centre Sportif du Val-de-Travers, Clos-Pury 15 à Couvet

Programme de la soirée :

- 18h00 - 19h30 : Assemblée générale partie statutaire dans la salle du restaurant du Centre Sportif du Val-de-Travers (1^{er} étage)
- 19h30 - 20h30 : Apéritif dînatoire

L'ordre du jour de l'Assemblée générale statutaire est le suivant :

1. Présences et membres excusés, ordre du jour
2. Nomination des scrutateurs/scrutatrices
3. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 24 mai 2018 (en annexe)
4. Rapport annuel 2018 et approbation
5. Comptes 2018
 - a) adoption du compte d'exploitation et du bilan et acceptation des états financiers (en annexe)
 - b) présentation et acceptation du rapport des réviseurs
 - c) décharge au Conseil d'administration
 - d) acceptation de la résolution sur l'utilisation du bénéfice et de la rémunération des parts (en annexe)
6. Présentation technique du projet d'une installation PV au Centre sportif, Couvet
7. Autorisation au CA d'augmenter le capital d'au maximum de CHF 450'000 (900 parts) pour réaliser une installation PV sur le Centre sportif de Couvet (vote à la majorité simple)
8. Programme d'activités pour 2019 et approbation
9. Budget 2019 et approbation
10. Election de la présidence et des membres du Conseil d'administration
11. Election de l'organe de révision
12. Divers et propositions individuelles

L'AG statue aussi sur des propositions émanant des membres qui relèvent de la compétence de l'AG. De telles propositions doivent être adressées par écrit (courrier ou mail) au Conseil d'administration, qui doit les recevoir au moins 10 jours avant la date de l'AG. Vous trouvez les statuts de la Coopsol sur le site www.coopsol.ch

Afin de faciliter l'organisation, nous vous prions d'annoncer votre présence à l'AG à veronika.pantillon@habitatdurable.ch ou au 078 920 29 62 jusqu'au 25 juin.

Nous nous réjouissons d'avance de vous rencontrer à cette occasion et vous adressons nos salutations ensoleillées.



Au nom du Conseil d'administration, Veronika Pantillon, secrétaire

Accès :

Le Centre sportif se trouve à 9 minutes à pied de la gare de Couvet. Cette dernière est desservie par des trains en provenance de Neuchâtel toutes les demi-heures sauf après 20h, toutes les heures.

Trains aller possibles :

Départ Neuchâtel : 16h41 - Arrivée Couvet 17h13

Départ Neuchâtel : 17h14 - Arrivée Couvet 17h43

Trains retour possibles :

Départ Couvet : 19h44 - Arrivée Neuchâtel 20h18

Départ Couvet : 20h44 - Arrivée Neuchâtel 21h18

